



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-
MARNE

Mairie de

Couilly-Pont- aux-Dames



Couilly-Pont-aux-Dames, le 6 juillet 2026

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 10 JUILLET 2026

À 20 HEURES 00

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du tableau des emplois et des effectifs de la commune au titre de l'année 2026
2. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal de 1re classe à temps complet
3. Création de quatre emplois permanents d'adjoint territorial d'animation à temps complet
4. Création d'un emploi permanent de brigadier-chef principal à temps complet
5. Création d'un emploi permanent d'agent territorial spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles à temps non complet
6. Création d'un emploi permanent d'agent territorial spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles à temps non complet
7. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet, polyvalent agence postale communale et accueil administratif communal
8. Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal à temps complet
9. Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps complet
10. Création de trois emplois permanents d'adjoint technique territorial à temps complet, affectés à la restauration scolaire et à l'entretien
11. Création de trois emplois permanents d'adjoint technique territorial à temps complet, affectés aux services techniques
12. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2e classe à temps complet, affecté à la restauration scolaire et à l'entretien
13. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2e classe à temps complet, affecté aux services techniques
14. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet - 5 heures 15 minutes hebdomadaires - cumul d'emplois
15. Adhésion à la mission Intérim territorial du Centre de gestion de Seine-et-Marne
16. Adhésion au Groupement d'intérêt public « ID 77 »
17. Adhésion à la centrale d'achat régionale de la Région Île-de-France
18. Admission en non-valeur - liste n° 5950650132 - montant de 30,00 €
19. Admission en non-valeur - liste n° 6921700432 - montant de 9 751,96 €
20. Admission en non-valeur - liste n° 7726032132 - montant de 8 536.45 €



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

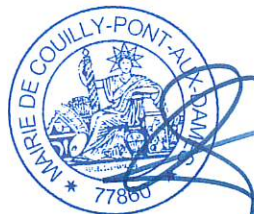
Mairie de

**Couilly-Pont-
aux-Dames**



ORDRE DU JOUR (suite)

- 21. Délégation au Maire pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables inférieures à 200 €
- 22. Acquisition de la parcelle cadastrée section YD n° 22, lieudit « Le Petit Pont », d'une superficie de 2 860 m², au prix de 2 000 €
- 23. Questions diverses



Le Maire

Laure GUÉRIN TAQUET

Pouvoir à remettre à la Mairie après avoir obtenu l'accord de votre collègue mandataire

Je soussigné, M., déclare donner pouvoir à M.
..... pour voter en mes lieu et place lors de la réunion
du Conseil municipal du 10 juillet 2026.
Signature (précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »).